RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2B PRESTIGE
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 20 Chemin du Favier - Parc des Aqueducs - 69230 SAINT-GENIS-LAVAL
844 218 412 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 1ER JUILLET 2025

Le premier juillet deux mille vingt-cinq,

La société **2B : GROUPE**, société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros ayant son siège social à SAINT-GENIS-LAVAL (69230), 20, Chemin du Favier, Parc des Aqueducs, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 505 074 633 RCS LYON, Représentée par Monsieur André BERENGIER, directeur général de la société 2B : GROUPE,

agissant en qualité d'associée unique et Présidente de la société **2B PRESTIGE** sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

L'associée unique décide de transférer le siège social de SAINT-GENIS-LAVAL (69230), 20, Chemin du Favier, Parc des Aqueducs à BRIGNAIS (69530), 32, Rue des Ronzières.

Elle décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :

32, Rue des Ronzières - 69530 BRIGNAIS »

Le reste de l'article demeure inchangé.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique et Présidente.

Société 2B : GROUPE
Associée unique et Présidente
Représentée par
M. André BERENGIER

